



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/544

Renouvellement mobilier et matériel suite extension/rénovation EHPAD - Subvention au CCAS - Lancement de l'opération 60034527 et affectation d'une partie de l'AP 2015-3, programme 00001- Approbation et autorisation de signature de la convention

Action Sociale

**Rapporteur** : M. CHEVALIER Alexandre

**SEANCE DU 28 JANVIER 2021**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 JANVIER 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 9 FEVRIER 2021

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme HENOCQUE Audrey

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** :

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2021/544 - RENOUELEMENT MOBILIER ET MATERIEL SUITE EXTENSION/RENOVATION EHPAD - SUBVENTION AU CCAS - LANCEMENT DE L'OPERATION 60034527 ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP 2015-3, PROGRAMME 00001- APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION (ACTION SOCIALE )

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 janvier 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 en date du 9 juillet 2015, le Conseil municipal a approuvé le Plan d'Équipement Pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Rénovation des résidences des personnes âgées ».

Par délibération n° 2020/262 du 19 novembre 2020, le Conseil municipal a approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle « RPA Subventions CCAS et SAHLMAS 2015-2020 » n°2015-3, programme 00001.

Le CCAS de Lyon est le gestionnaire de 4 EHPAD, dont la SAHLMAS est le propriétaire sur le territoire de la Ville. En 2016, a été lancé un programme d'extension-rénovation de deux de ces établissements :

- EHPAD Balcons de l'Ile Barbe situé dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement ;
- EHPAD Etoile du Jour situé dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement.

Ces deux structures, respectivement de 73 et 69 places offriront à échéance 2022, 90 chambres chacune dans des bâtiments restructurés : 1 500m<sup>2</sup> de surfaces supplémentaires avec notamment la création au rez-de-chaussée d'une place du village, d'une salle d'activité, réaménagement des salles à manger, restructuration des cuisines, mise en place de domotique.

Les travaux d'extension sont financés via des prêts et des fonds propres de la SAHLMAS qui assure la maîtrise d'ouvrage de ces opérations immobilières. En revanche, le matériel et le mobilier nécessaires à l'aménagement des nouveaux espaces communs créés, des chambres et des cuisines entièrement restructurées sont à la charge du CCAS.

Aussi, pour financer ces acquisitions, le CCAS sollicite auprès de la Ville de Lyon l'attribution d'une subvention d'investissement initiale de 1 236 400€

Les conditions et modalités de versement de la subvention sont formalisées dans la convention jointe au rapport.

Vu l'avis du Conseil des 5<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission Solidarités - Vie des aînés - Droits et égalités - Santé et prévention ;

## **DELIBERE**

- 1- Le lancement de l'opération n° 60034527 « Renouvellement mobilier et matériel extensions/rénovations EHPAD – Subvention au CCAS » est approuvée. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'AP 2015-3, programme 00001.
- 2- Une subvention d'équipement d'un montant de 1 236 400€ est allouée au CCAS par la Ville de Lyon pour l'acquisition de matériel, mobilier et domotique dans le cadre des extensions-rénovations des EHPAD Balcons de l'Ile Barbe et Etoile du Jour.
- 3- La convention susvisée établie entre la Ville de Lyon et le CCAS de Lyon est approuvée.
- 4- M. le Maire est autorisé à signer ledit document et tout document y afférent.
- 5- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense résultant de cette subvention sera financée à partir des crédits inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon, opération 60034527, programme 00001, AP 2015-3, et sera imputée sur la nature 20415321, fonction 4238 selon la décomposition prévisionnelle de l'échéancier :
  - 2021 : 1 236 400€

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET